

## Habilitation électrique NF C18-550-Véhicule/Engin Electrique ou Hybride-Niveau B2XL Opérations batteries

Programme générique en date du 8 décembre 2025. Il peut être adapté à vos besoins.

<b>Présentation générale</b>	Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article R 4544-9 et R 4544-10 du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.
<b>Pré-requis</b>	Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française
<b>Objectifs généraux</b>	Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs mécaniciens et/ou électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique ou non sur des véhicule et engins à énergie électrique embarquée
<b>Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluable</b>	À l'issue de la formation, les participants seront en mesure : <ul style="list-style-type: none"> <li>-D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail</li> <li>-De connaître et d'appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-550 (version d'août 2015) visant à se prémunir du risque électrique</li> <li>-De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes</li> <li>-De différencier les domaines de tensions</li> <li>-De connaître et différencier les opérations d'ordres électriques et non-électriques</li> <li>-De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou portatifs</li> <li>-De connaître et appliquer les prescriptions de zones d'environnement</li> <li>-Caractériser, vérifier et utiliser les EPC et EPI</li> <li>-Analyser les risques liés à la manipulation sur batterie</li> <li>-Réaliser une consignation, une mise hors tension ou une mise hors de portée sur un véhicule ou un engin à énergie électrique embarquée</li> <li>-Appliquer les prescriptions de sécurité liées à la proximité de pièces nues sous tension</li> <li>-D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique</li> </ul>
<b>Public concerné</b>	Tous collaborateurs mécaniciens et/ou électriciens dont les activités les amènent à manipuler des batteries ou composants comportent une tension supérieure ou égale à 60 volts en courant continu, 25 volts en courant alternatif et/ou 180 AH de capacité
<b>Modalités d'inscription et délai d'accès</b>	L'inscription se fait directement auprès de Thierry LEGEAY, qui est l'interlocuteur pour le recueil des besoins, l'adaptation et l'animation de l'action de formation, la contractualisation, le suivi administratif et la facturation.  Des délais de l'ordre d'un mois et demi (en cas de prise en charge OPCO) ou une à deux semaines (financement direct) sont à prévoir entre la demande d'inscription et le démarrage du parcours.
<b>Méthodes mobilisées</b>	Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres
<b>Ressources pédagogiques</b>	Support Mémo forma
<b>Modalités d'organisation</b>	En présentiel, 14 heures, soit 2 jours
<b>Matériel pédagogique</b>	La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board) Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...)
<b>Modalités d'évaluation</b>	Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> <li>-D'avoir suivi la formation sur les 14 heures consécutives</li> <li>-D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative</li> <li>-D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique</li> </ul>
<b>Accessibilité des personnes en situation de handicap</b>	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005.  <b>Accès aux formations</b> À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques.

Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous.

En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap :

Aurore Dupas mail:aurore.dupas@heliscoop.com

## Tarif indicatif

1260,00 €

90,00 € de l'heure

Cette prestation de formation est exonérée de TVA conformément à l'article 261 du CGI  
Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe

## Durée

14 heures

## Intervenant(e)



### Thierry LEGEAY

Formateur en Prévention, Sécurité et Santé au Travail et aux Habilitations réglementaires

**Thierry LEGEAY** – Formateur en Prévention des Risques Professionnels et Sécurité au Travail

Fort de plus de 25 ans d'expérience en direction d'agences dans le secteur du bâtiment et de l'industrie, j'ai choisi de me recentrer sur la formation professionnelle pour le plaisir de transmettre, partager et faire grandir l'humain.

Je propose des formations en prévention des risques professionnels adaptées aux besoins des entreprises et des collectivités.

Mes domaines d'intervention :

- Risques électriques – Habilitations NF C18-510 et NF C18-550
- AIPR – Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- Formation CSE / CSSCT
- Auditeur et Rédacteur de DUERP et Formateur de Référent SST
- Risques chimiques – prévention, sensibilisation et sécurité au poste

Mon approche est terrain, claire et concrète, axée sur la sécurité au travail, la prévention des accidents et la performance humaine.

Chaque formation est une opportunité de transformer la prévention en réflexe collectif.

Son CV

[http://opaga.local/wp-content/uploads/user\\_doc/tlegeay/CV  
Thierry LEGEAY Heliscoop.pdf](http://opaga.local/wp-content/uploads/user_doc/tlegeay/CV%20Thierry%20LEGEAY%20Heliscoop.pdf)

Site Web

<https://onteforme.fr>

## Contenus

### 1. Thématiques théoriques

Référentiel INRS – Thèmes communs

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnements et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- n Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Réaliser des consignations et mise hors tension
- Evaluation du risque électrique

### 2. Thématiques pratiques

Référentiel INRS

- Analyser le risque électrique
- Organiser, délimiter, et signaler la zone de travail
- Respecter et faire respecter la zone de travail